

Distribution limitée

WHC-96/CONF.201/2
28 octobre 1996
Original: Anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL
Vingtième session

Mérida, Yucatán, Mexique
2-7 décembre, 1996

Point 2 de l'ordre du jour provisoire: Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail: Ordre du jour annoté

RESUME

Le tableau ci-joint indique les points de l'ordre du jour provisoire avec les documents de travail et les documents d'information correspondants. Il comporte également des remarques quand cela s'avère nécessaire.

**20ème SESSION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL
ORDRE DU JOUR ANNOTE**

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (N° - TITRE)	DOCUMENT DE TRAVAIL (N° - TITRE)	DOCUMENT D'INFORMATION (N°)	REMARQUES
<p>1. Ouverture de la session par le Directeur-général de l'UNESCO ou son représentant</p> <p>2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoire</p>	<p>WHC-96/CONF.201/1 Ordre du jour provisoire</p> <p>WHC-96/CONF.201/2 Ordre du jour provisoire annoté</p> <p>WHC-96/CONF.201/3 Calendrier provisoire</p>	<p>INF.4</p>	<p>L'ordre du jour provisoire a été adopté par le Bureau à sa vingtième session à l'exception du point 18, inclus par décision du Comité lors de sa dix-neuvième session</p>
<p>3. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur</p> <p>4. Rapport sur les activités entreprises par le Secrétariat depuis la dix-neuvième session du Comité</p> <p>5. Rapport du Rapporteur relatif aux sessions tenues en 1996 par le Bureau du Comité du patrimoine mondial</p>	<p>WHC-96/CONF.201/4 Rapport du Rapporteur du Bureau du Comité du patrimoine mondial (Paris, 24-29 juin 1996)</p>	<p>INF. 5</p>	<p>Conformément à l'Article 12 du Règlement intérieur, le Comité devra élire un Président, cinq vice-présidents et un rapporteur</p> <p>Le rapport écrit sera présenté comme document d'information INF. 5. Le secrétaire du Comité fera une présentation orale</p>

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (N° - TITRE)	DOCUMENT DE TRAVAIL (N° - TITRE)	DOCUMENT D'INFORMATION (N°)	REMARQUES
6. Constitution des groupes de travail pour l'étude de points spécifiques de l'Ordre du jour du Comité	<p>WHC-96/CONF.201/5 Rapport du Rapporteur du Bureau du Comité du patrimoine mondial (Mérida, 29-30 novembre 1996)</p>		<p>Le rapport sera distribué aux membres du Comité pendant la session</p> <p>Dans le passé, les groupes de travail étaient constitués par thèmes tel que le budget, les demandes d'assistance internationale, le suivi et la soumission de rapports, la révision des Orientations, etc. Cette fois-ci, le secrétariat recommande d'instituer un groupe de travail pour la préparation du budget 1997, comprenant l'étude des demandes d'assistance internationale. Un deuxième groupe de travail pourrait se charger de tout ce qui concerne le 25ème Anniversaire de la Convention (Points 14 et 15 de l'Ordre du jour provisoire)</p>
7. Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial:			
7.1. Méthodologie et procédures pour le suivi de l'état de conservation	<p>WHC-96/CONF.201.6A Rapport et projet de résolutions à soumettre à la onzième Assemblée générale des Etats Parties et à la 29ème Conférence générale de l'UNESCO</p> <p>WHC-96/CONF.201.6B Révision du formulaire et du format des propositions d'inscription pour les rapports sur l'état de conservation du patrimoine mondial</p>	INF.16	

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (N° - TITRE)	DOCUMENT DE TRAVAIL (N° - TITRE)	DOCUMENT D'INFORMATION (N°)	REMARQUES
7.2 Rappports sur l'état de conservation de biens spécifiques	<p>WHC-96/CONF.201/7A Rappports sur l'état de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril</p> <p>WHC-96/CONF.201/7B Rappports sur l'état de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial</p>	INF.12,13,14	Ce point sera préparé par le Bureau sortant (Point 3 de l'ordre du jour, document de travail WHC-96/CONF.203/3). Les observations/recommandations du Bureau seront transmises au Comité pendant sa session dans le document de travail WHC-96/CONF.201/7B.add.
8. Information sur les Listes indicatives et examen de propositions d'inscription de biens culturels et naturels de la Liste du patrimoine mondial et de la Liste du patrimoine mondial en péril	<p>WHC-96/CONF.201/8 Listes indicatives</p> <p>WHC-96/CONF.201/9 Examen des propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril.</p>		Le Bureau sortant examinera un certain nombre de propositions d'inscription renvoyées et différées. Les recommandations du Bureau seront transmises au Comité pendant sa session dans le document de travail WHC-96/CONF.201/9.add.
9. Etat d'avancement de la stratégie globale, des études thématiques et comparatives	<p>WHC-96/CONF.201/10 Etat d'avancement de la stratégie globale, des études thématiques et comparatives</p>	INF.6,7,8,9,10,11	

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (N° - TITRE)	DOCUMENT DE TRAVAIL (N° - TITRE)	DOCUMENT D'INFORMATION (N°)	REMARQUES
10. Coopération entre les organismes consultatifs et le Centre du patrimoine mondial	WHC-96/CONF.201/11 Coopération entre les organismes consultatifs et le Centre du patrimoine mondial		
11. Etat d'avancement de la stratégie globale	WHC-96/CONF.201/12 Etat d'avancement de la stratégie de formation	INF. 15	
12. Demandes d'assistance internationale	WHC-96/CONF.201/13 Demandes d'assistance internationale		
13. Examen du Fonds du patrimoine mondial et approbation du budget pour 1997, et présentation du budget prévisionnel pour 1998	WHC-96/CONF.201/14A Fonds du patrimoine mondial (1996) Présentation des comptes	INF. 17	
	WHC-96/CONF.201/14B Présentation des ressources financières du Centre du patrimoine mondial	INF. 18	
	WHC-96/CONF.201/14C Projet de Plan de travail et de budget pour 1997, et budget provisoire pour 1998	INF. 19	
	WHC-96/CONF.201/14D Rapport sur le Bureau nordique du patrimoine mondial et son plan de travail		

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (N° - TITRE)	DOCUMENT DE TRAVAIL (N° - TITRE)	DOCUMENT D'INFORMATION (N°)	REMARQUES
14. Mise en oeuvre de la Convention à la lumière de vingt-cinq ans d'expérience	WHC-96/CONF.201/15 Mise en oeuvre de la Convention à la lumière de vingt-cinq ans d'expérience		
15. Activités promotionnelles et éducatives, avec une mention particulière pour les manifestations marquant le 25ème anniversaire	WHC-96/CONF.201/16 Activités promotionnelles et éducatives avec une mention particulière pour les manifestations marquant le 25ème anniversaire Section I - Activités menées en 1996 Section II - Projet de programme de documentation, d'information et d'éducation sur le patrimoine mondial pour l'année du 25ème anniversaire	INF. 22	
16. Utilisation de l'emblème du patrimoine mondial	WHC-96/CONF.201/17 Utilisation de l'emblème du patrimoine mondial		
17. Révision des Orientations pour la mise en oeuvre de la Convention concernant le patrimoine mondial	WHC-96/CONF.201/18 Révision des Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial	INF. 21	Une révision des Orientations pourrait être nécessaire suite à la décision du Comité concernant les points 7.1 et 9 de l'ordre du jour et par rapport à la décision prise par le Comité pendant sa dix-neuvième session concernant la préparation d'un "Glossaire de termes"
18. Amendement au Règlement intérieur du Comité du patrimoine mondial	WHC-96/CONF.201/19 Amendement au Règlement intérieur du Comité du patrimoine mondial		Une révision du Règlement intérieur est proposée afin d'assurer, après chaque Assemblée générale des Etats Parties, la continuité entre le Bureau sortant et le Comité récemment élu

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (N° - TITRE)	DOCUMENT DE TRAVAIL (N° - TITRE)	DOCUMENT D'INFORMATION (N°)	REMARQUES
19. Date et lieu de la vingt et unième session du Bureau du Comité du patrimoine mondial	WHC-96/CONF.201/20 Ordre du jour provisoire de la vingt et unième session du Bureau du Comité du patrimoine mondial		
20. Date et lieu de la vingt et unième session du Comité du Patrimoine mondial			
21. Questions diverses			
22. Clôture de la session			<p>Avant la clôture de la session par le Président, il est demandé au Comité d'adopter le rapport de la session</p>